

LE COMBAT SYNDICALISTE



CNT

2€ DEC 09

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX. SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 345.

JOURNAL MENSUEL

**On vit ici,
on bosse
ici, on
reste ici!**

Photo : Yann Levy

Intérieur's... Les salariés de ce fabricant de meubles doivent faire face à des licenciements. Très ciblés, ils visent principalement les ateliers, où la CNT, seul syndicat de lutte de l'entreprise, est la plus implantée. La riposte s'organise... **2**

Sans-papiers... Plus de 5 000 travailleurs sans papiers sont en grève et occupent leurs lieux de travail ou des agences d'interim. Ce mouvement a débuté le 12 octobre et fait suite à celui de 2008. Au moment où le gouvernement parle d'identité nationale, il est temps de rappeler que nous ne connaissons qu'une identité, l'identité de classe, celle des exploités face à leurs exploités. **3**

Vie Syndicale... Dans la continuité du « Salon de l'autre livre » qui depuis 2005 a fait découvrir au public stéphanois « d'autres » éditeurs, auteurs et « d'autres » livres, les syndicats CNT de la Loire ont décidé cette année de créer une manifestation autour d'un thème : « De la guerre d'Espagne à l'autogestion ». **5**

Juridique... Deuxième partie de l'histoire du temps de travail en France, dans ce numéro, nous étudierons de l'année 1982 à 2003. Après les conquêtes sociales du XX^e siècle, le tournant de 1982 amorce le début des dérogations au code du travail et autres dérèglementations. **6**

Economie... La précarité pour faire passer la pilule du chômage de masse : on nous annonce que la crise fera moins de chômage qu'il n'était à craindre. Il faut dire que la dernière grande récession de cette ampleur, en 1993, avait vu le taux de chômage monter à 12 % contre environ 9 % aujourd'hui... **7**

International... Dans le monde une classe en lutte : de Suède, de Pologne, de Tunisie ou bien de Palestine, comme tous les mois, le Combat syndicaliste vous propose un tour du monde des résistances sociales. **8 et 9**

Culture... L'histoire reste d'actualité, des pied-rouges français d'Algérie à la Résistance. Ces moments oubliés ou reniés devraient pourtant nous inspirer plus que jamais. **10**

La CNT apporte son soutien plein et entier à ses syndicats et sections d'entreprise, ainsi qu'aux syndicats et sections de base des autres confédérations, qui combattent au plus près, sur le terrain économique et social, le capitalisme et son cortège de misère et d'injustice.

Plus particulièrement, au syndicat Interco 76 et sa section d'entreprise du fabricant de meuble Intérieur's, où nos camarades luttent contre un plan de destruction de l'emploi. Licenciements très ciblés, car ceux-ci visent principalement les ateliers, cœur historique de la présence de la CNT dans l'entreprise.

Notre confédération apporte son soutien fraternel aux salariés et camarades de Wolters Kluwer France (*Lamy, Liaisons*, etc.), eux aussi victimes de la gestion destructrice du patronat de cet éditeur de droit social qui n'a de social que le nom. La section locale du syndicat de la presse et des médias récemment créée et déjà représentative y lutte avec détermination dans le cadre d'une intersyndicale contre des licenciements boursiers et la vision financière à court terme de la direction : « la régulation et la moralisation du capitalisme financier » tant invoquée par nos gouvernants ne sont bien encore une fois qu'un leurre.

La CNT salue également le courage des travailleurs sans papiers, dont nos compagnons du syndicat CNT nettoyage de la région parisienne, qui sont entrés dans leur deuxième semaine de grève et d'occupations pour obtenir leur régularisation et des conditions de travail dignes pour toutes et tous.

La CNT condamne aussi au quotidien le harcèlement moral érigé en modèle de gestion des entreprises et dont l'extrême violence peut mener à la mort : chez Thales, à Châteaubourg, un de nos camarades tirait la sonnette d'alarme sans relâche au sein du CHSCT quant à l'augmentation des risques psychosociaux. Vendredi 23 octobre, Michèle, mise au placard depuis des mois après avoir été mise en avant comme exemple de réussite d'une femme, s'est donnée la mort. Dans le privé, chez France

Télécom et partout, la souffrance au travail est intolérable. Et le gouvernement tergiverse encore, « menaçant » les entreprises qui ne négocieraient pas un accord sur le stress au travail de... donner leur nom. Encore une fois une non-mesure qui vise à exonérer le patronat de ses responsabilités.

De plus, la CNT dénonce vivement la stratégie de la tension orchestrée par le gouvernement ainsi que la répression d'État qui s'abat contre certains manifestants. Nous pensons à nos camarades de l'Union locale des syndicats CNT de Poitiers, victimes de la parodie de justice que sont les comparutions immédiates et autres tribunaux d'exceptions.

Notre organisation appelle ses adhérents à faire preuve de la plus grande solidarité envers tous ces camarades. Un coup porté contre l'un d'entre nous est un coup porté contre nous tous !

La CNT dénonce de même la mise en scène médiatique et le populisme du gouvernement autour d'événements répressifs plus ou moins orchestrés avec les forces de police en vue de légitimer sans cesse de nouvelles dispositions législatives toujours plus liberticides pour la population et les militants : création des fichiers de police du 16 octobre 2009 par décret, interdiction des fumigènes, de la cagoule, etc.

Que ce soit dans les entreprises, publiques comme privées, ou les quartiers, la CNT œuvre et milite pour en finir avec ce système économique inégalitaire et l'ordre social en place. La CNT répondra à l'indécence capitaliste par la lutte !

Pour la fin de la course au profit sur le dos des travailleurs, pour la redistribution des richesses, la CNT travaille à la construction d'un syndicalisme anticapitaliste et anti-autoritaire, pour la transformation révolutionnaire de cette société. Si nous ne détruisons pas le capitalisme, c'est lui qui nous détruira !

Communiqué de presse confédéral du 27 octobre 2009

Plan social chez Interior's

Pour la CNT, c'est zéro licenciement et le maintien de la représentation syndicale dans l'entreprise!

En annonçant au personnel du siège social le licenciement de 33 salariés de l'entreprise sur 450, la direction, prenant prétexte de la crise économique, affine ses arguments et présente cette mesure comme un moindre mal : il faut penser à la pérennité de l'entreprise... Interior's, comme bon nombre d'entreprises, se met à l'heure d'un projet de licenciement collectif pour motif économique. La CNT, qui défend toutes les catégories de salariés, n'a pas la même analyse que la direction, bien entendu. Tout d'abord, cette direction minimise le pourcentage de licenciés pour faire avaler la pilule : le licenciement concerne 7,3% du personnel. Sachant que les salariés des magasins ne seront pas touchés, nous devons donc tabler sur un licenciement de 33 salariés sur 177 salariés du siège social, soit 18,6% de licenciés au Havre. Et si nous affinons l'analyse, nous constatons que c'est le secteur des ateliers qui est le plus touché ; la direction veut licencier 24% du personnel des ateliers. Sachant que la majorité des syndiqués de la CNT se trouve dans les ateliers, et seule la CNT est présente comme syndicat au siège social du Havre, nous sommes plus que troublés. La direction d'Interior's propose par ailleurs un système de critères pour fixer l'ordre des licenciements. Des critères habituels mais un critère supplémentaire, qui nous interpelle, celui des qualités professionnelles : plus 5 points par compétence supplémentaire (à la tête du client?), moins deux points pour un avertissement de moins de trois ans, et moins cinq points par mise à pied de moins de trois ans. Ce sont chez Interior's les critères des qualités professionnelles ! Quand on sait que les avertissements et les mises à pied concernent ceux qui ne courbent pas l'échine, on voit tout de suite le public visé : c'est surtout celui des syndicalistes. Le délégué syndical de la CNT n'a-t-il pas eu une mise à pied de trois jours pour un motif futile juste après avoir défendu une secrétaire pour un problème de harcèlement au travail ? En réalité la direction entend faire d'une pierre deux coups en provoquant un plan social : baisser le volume de la masse salariale et liquider le syndicat dans l'entreprise. Nous ne sommes pas dupes de la manœuvre. N'oublions pas que les élections professionnelles se dérouleront en mars 2010. Quelle aubaine si les éléments

moteurs du syndicat ne pouvaient se présenter ! Plus de délégué syndical de la CNT pour assister et défendre les salariés... Plus d'élus de la CNT pour interpeller l'Inspection du travail... Que des candidats « indépendants » dont on apprécie les réactions aujourd'hui !

Les élus de la CNT au comité d'entreprise ont proposé de nommer un expert comptable pour vérifier les comptes de l'entreprise afin de voir si la situation était si mauvaise que cela sur le plan économique. Les candidats « sans étiquette syndicale », dits candidats libres, ont refusé arguant du coût de l'expert comptable. La CNT en fut très étonnée. Nous



espérons que les salariés d'Interior's sauront s'en souvenir. Sur le plan économique, la direction table sur une reprise des ventes puisque aucun magasin ne fermera. Et c'est tant mieux pour les personnels concernés. Pour autant, ce sont les loyers des magasins qui grèvent le budget de l'entreprise et l'appréciation des difficultés économiques de l'entreprise doit être globale. Ne pas utiliser uniquement comme seule variable d'ajustement, les bas salaires. La CNT est par ailleurs étonnée qu'aucun licenciement de cadres ne soit prononcé (tant mieux pour eux parce que la CNT est contre tout licenciement, mais nous raisonnons ici de manière globale). Seuls les salaires des ouvriers et des employés grèveraient le budget de la société ? S'il faut faire des économies, nous suggérons à la direction d'appliquer à la lettre le

droit du travail, ça lui éviterait d'avoir à payer régulièrement des indemnités aux prud'hommes.

Interior's n'a-t-elle pas été condamnée à payer à une de ses anciennes salariées la somme de 50000 euros à titre de dommages et intérêts réparant la violation du droit au repos dominical et 2000 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile... Et on pourrait multiplier les exemples de sommes versées en procédures diverses et variées, y compris les sommes dépensées pour éviter d'avoir un syndicat comme la CNT dans l'entreprise... Nous pourrions parler des séminaires...

La CNT, dans un contexte aigu de chômage, ne se fait aucune illusion sur le système des reclassements. Si c'est pour trouver un travail précaire, les licenciés n'auront pas besoin de cellule de reclassement, miroir aux alouettes des temps modernes. De surcroît, en licenciant les personnels qui sont les moins qualifiés comme les manutentionnaires, la direction condamne ces personnes à un chômage de longue durée si ce n'est éternel, dans une localité havraise gangrenée par un chômage chronique depuis des années.

Pendant de nombreuses années, la société Interior's, cette *success story* comme la qualifiait la presse locale, a engrangé de gros bénéfices. La CNT ne s'en fait pas pour l'avenir des patrons de l'entreprise, qui n'ont pas mis leurs œufs dans le même panier. C'est pourquoi notre syndicat exige qu'aucun salarié ne soit sacrifié sur l'autel des profits. Que la direction diminue ses marges en attendant que les affaires reprennent. Elle ne crèvera pas de faim, contrairement aux licenciés qui ne sont que très peu qualifiés pour certains et qui ne retrouveront pas de travail sitôt. Les salariés des magasins doivent aussi se sentir partie prenante dans ce conflit social car leur tour viendra après, si la direction estime que les profits ne sont plus suffisants.

La CNT mobilisera les salariés et interviendra auprès de la Direction départementale du Travail pour éviter tout licenciement. D'autres solutions doivent être envisagées ! Interior's a de la réserve financière, donc pas de licenciement ! La CNT réclame 10 000 euros de prime complémentaire de licenciement pour les salariés victimes du plan de licenciement et pour ceux qui veulent quitter l'entreprise sur la base du volontariat.

✎ Section syndicale Interior's



À Lyon comme à Paris : régularisation des travailleurs sans papiers

Alors que plus de 5000 travailleurs sans papiers sont en grève depuis plusieurs semaines en Ile-de-France pour obtenir leur régularisation, ce mercredi 11 novembre des militants du syndicat CNT Interco et de l'Union départementale du Rhône de la CNT se sont rassemblés devant le restaurant « La Route de Pâtes », rue Mercière, pour réclamer la régularisation d'un salarié travailleur sans papier de l'entreprise. Celui-ci travaille depuis cinq ans dans l'établissement et est présent en France depuis dix ans. Il a décidé de

porter le problème sur la place publique pour défendre ses conditions de travail, réclamer sa régularisation et l'application du droit du travail. Après une heure et demie de négociation, un accord a été trouvé avec l'employeur, qui s'est engagé à faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir sa régularisation. Cette action montre l'intérêt de se mobiliser dans toutes les luttes.

UD ✎ 69

Refusons l'hypocrisie !

L'État présente les sans-papiers comme des clandestins et des profiteurs et veut en faire les boucs émissaires de la crise. Alors qu'ils produisent des richesses, qu'ils travaillent, qu'ils cotisent aux différentes caisses de sécurité sociale et d'assurances chômage mais n'en bénéficient pas. Les patrons et les politiciens qui les servent tiennent un discours qui vise à diviser les travailleurs, en opposant travailleurs français et immigrés, avec et sans papiers. Alors que ce sont les patrons qui licencient ! Ce sont les patrons qui précaarisent ! Ce sont les patrons qui baissent ou gèlent les salaires ! Cela pour empocher des profits. C'est contre eux et leur politique qu'il faut lutter, pas contre nos camarades travailleurs sans papier.

Patrons et politiciens font croire que la politique de répression de l'immigration préserve les travailleurs français de la prétendue concurrence des travailleurs migrants. En réalité, cette politique ne fait que les sur-précariser. Les patrons profitent de cette situation de précarité pour imposer des horaires et des conditions de travail indignes, illégales, en tirant ainsi la situation de tous les travailleurs vers le bas.

C'est donc au contraire la régularisation des travailleurs sans papiers qui cassera cette dynamique de nivellement vers le bas et qui créera les conditions d'une lutte commune de tous les travailleurs afin de stopper la politique de régression sociale menée par le patronat.

UD ✎ 69

LA RÉDACTION

Directeur de la publication Jean-Luc Roubier CPPAP N° 0613S06521-TGI N°97/93		Le <i>Combat syndicaliste</i> sort aux alentours du 5 de chaque mois Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militant-e-s qui réalisent notre journal.	
Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 44 rue Burdeau, 69001 Lyon			
Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse			
Abonnements Voir le coupon ci-contre			
Impression sur papier certifié PEFC Imprimerie 34, 8 rue de Bagnolet, 31100 Toulouse			
L'ensemble des tâches amenant le <i>Combat syndicaliste</i> dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.			

La régularisation par la grève

Plus de 5 000 salariés sans papiers sont en grève en Ile-de-France. Le mouvement touche plus de 1 000 entreprises et une quarantaine de sites sont occupés. Le front syndical, principalement autour de Solidaires et la CGT, revendique toujours la régularisation de tous les travailleurs sans papiers et exige du gouvernement un texte définissant des critères simples et applicables partout. Comme en 2008, le syndicat CNT du nettoyage participe au mouvement. Deux sites sont occupés à son initiative: ISS et Effi services.

ISS fait appel à des barbouzes

Après avoir occupé la Cité des sciences de Paris le dimanche 18 octobre 2009, les travailleurs de la société sous-traitante ISS, l'un des leaders du nettoyage et du «multiservices», ont investi le 23 octobre 2009, les locaux de leur société, dans le 12^e arrondissement. ISS envoie ses vigiles pour empêcher tout mouvement des grévistes. Les grévistes les ont virés. Notre camarade Koita Cheikne a été arrêté sur dénonciation d'ISS et est en détention jusqu'à son procès prévu le 2 janvier. Le 6 novembre, le juge des référés a ordonné l'expulsion des grévistes. À ce jour, la direction d'ISS affirme toujours ne pas connaître les salariés en grève. Pourtant, elle riposte en mettant en place systématiquement des procédures de licenciement à leur encontre. On sera rassuré d'apprendre en lisant sur le site de l'entreprise qu'elle fait sienne des devises comme «l'éthique est notre priorité» ou «concevoir l'entreprise comme promoteur social en respectant l'égalité des chances et en luttant contre les discriminations». Les grévistes ne désarment pas et ont entrepris d'informer les salariés des entreprises utilisatrices. Ils ont manifesté le 12 novembre devant le siège d'ISS.

Effi services bis repetitas

Une soixantaine de sans-papiers occupe également avec la CNT Nettoyage le siège de la société Effi à Argenteuil, au



102 boulevard Heloise, depuis le 27 Octobre. Dès le début, la direction s'est engagée dans une négociation, pour examiner les dossiers qu'elle pourrait soutenir dans le cadre d'une procédure de régularisation. Déjà, en juillet 2008, la société avait été occupée pendant plus d'un mois et 43 collègues avaient été régularisés. Comme toutes les entre-

prises de nettoyage, Effi services a massivement recours aux CDD rendant difficile toute demande de régularisation pour les salariés.

Un mouvement sans précédent

Pour la première fois, des travailleurs sans-papiers, de manière massive, se déclarent en grève et s'affirment avant tout comme travailleurs. En 2008, la situation était totalement différente. Il s'agissait avant tout d'un mouvement entreprise par entreprise, sans véritable coordination entre les différents sites occupés. Aujourd'hui, les délégués de tous les sites, qu'ils soient CNT, Solidaires ou CGT se réunissent ensemble et fixent eux-mêmes les termes des revendications portées par l'intersyndicale et les associations. Ce mouvement massif, qui s'affiche partout en région parisienne, se distingue par contre par son absence dans les médias...

Le syndicat remercie tous les syndicats de la CNT et toutes les personnes qui ont exprimé leur solidarité et leur soutien financier.

Nettoyage RP

ENTRETIENS...

...avec des grévistes du site Effi services, occupé par la CNT Nettoyage

Comment s'est déroulée l'occupation ?

Ibrahima Badiaga : On a occupé le site le mardi 27 octobre. On était au départ 22 personnes et on nous a dit, comme toujours : «On vous connaît pas», «vous cherchez qui?», «On n'a rien à voir avec vous». Sur les chantiers, les chefs d'équipe nous appelaient pour savoir où on était... Avec le bouche-à-oreille, on était 46 personnes à passer la nuit, 54 le lendemain et 84 personnes le jeudi. Sur place, ça tourne, on fait des équipes pour être une quinzaine sur le site. En fait, ça se passe bien maintenant, c'est tranquille, le patron ne parle pas de nous expulser ou d'envoyer des vigiles. Alors pour certains qui ont traversé la mer, ça c'est rien ! On est là parce que l'action individuelle ne marche pas.

...avec des grévistes de la CNT Nettoyage à ISS Abilis

Peux-tu nous raconter un peu l'histoire de cette occupation ?

Soumare Djibril : Il y avait déjà eu une grève le 25 septembre 2008 et une occupation du siège du 18^e (avec Solidaires), mais le patron avait donné de faux Cerfa, incomplets et anormaux. Il y a eu une occupation de la CNT à la Cité des sciences le 18 octobre 2009. Depuis le 23 octobre, les grévistes occupent les locaux d'ISS, 3 rue des Meuniers, avec la CNT et Solidaires. On est resté calme toute la journée et comme en 2008, vers 18h, les vigiles nous ont enfermés dans les locaux : «Personne ne rentre, personne ne sort», «Si tu sors, t'es plus en France, t'es dans ton pays natal». Ils empêchaient les entrées et sorties syndicales, ils ont même empêché un collègue de nous rejoindre. Pendant quatre jours, ça posait des problèmes d'hygiène. Ils ouvraient les portes et les fenêtres, on avait froid.

Finalement, on a cherché des renforts pour les faire dégager. Voilà la liberté qu'on a trouvée par notre propre force, maintenant nous sommes libres de nos mouvements. On dort bien et on mange très bien. Actuellement il y a 41 grévistes déclarés, tous d'ISS. Siby Baba : Je n'étais pas là en 2008. Le lundi de l'oc-

En quoi ne pas avoir de papiers joue sur vos conditions de travail ?

Dialo Samba : On nous fait pas les mêmes contrats que ceux qui ont des papiers. C'est pas le grand patron directement, c'est surtout les chefs de chantier qui font ça. On te fait un contrat de 60 ou 80 heures par mois, sauf que tu en fais 200 payées en heures supplémentaires, c'est-à-dire à moitié. On ne te donne pas le contrat tout de suite, d'abord tu dois travailler une semaine, deux semaines avant de l'avoir et comme ce sont beaucoup de contrats d'un mois, des fois tu le signes au moment où il se termine.

IB : Comme ça, tu fermes ta gueule. Certains ont travaillé quatre ans sans contrat, et parfois on «oublie» de les payer.

Propos recueillis par Fabien D STE 92

cupation, j'ai lâché mon boulot. Il y a du soutien, même en terme d'argent. Je les remercie.

Comment ça se passe avec l'ensemble du mouvement d'occupation et en particulier la CGT ?

SD : On participe à des réunions avec Solidaires et la CGT pour le compte rendu des négociations avec le ministre de l'Immigration et celui du Travail. C'est la CGT qui donne les cartes de gréviste, dans certains cas, c'est encore un peu dur pour les récupérer mais on les a.

SB : Tous les sans-papiers doivent se rassembler, c'est comme ça qu'on va avancer. Les différences entre syndicats ne doivent pas l'empêcher. Pour battre Sarkozy, faut être rassemblés.

Sur le site, on s'entend bien entre nous, on est d'accord, on a le même objectif. On veut gagner notre droit, on n'est pas là pour casser, on travaille, on veut des papiers. Cette agence d'ISS, elle est à nous, c'est nous qui allons travailler tous les jours à 6h du matin, c'est nous qui aidons le patron, c'est pas le patron qui nous aide. Ce mouvement, c'est bon pour les papiers mais c'est aussi bon pour le syndicat.

Propos recueillis par Fabien D STE 92

TRANCHES DE VIE...

Toure arrive en France en 2001. De 2001 à 2006, il travaille clandestinement, sous son propre nom.

En décembre 2006, il obtient une carte de séjour pour maladie. D'abord de six mois, puis de trois mois. En novembre 2007, il reçoit une carte d'un an pour lui permettre de se soigner. Elle lui est renouvelée jusqu'au 5 novembre 2009.

En 2007, il se marie et sa fille naît le 5 août 2008. Ils font une demande de protection subsidiaire pour éviter l'excision de leur fille s'ils rentrent au pays. Cette demande est acceptée, et sa femme obtient une carte de dix ans.

Lorsqu'il expose sa situation à la préfecture, on l'assure qu'il n'y a aucun problème, qu'avec la carte de dix ans de sa femme et la protection subsidiaire dont bénéficie sa fille, il n'a qu'à présenter le Cerfa rempli par son employeur pour obtenir un titre de séjour.

Mis au courant de la prochaine expiration de sa carte de séjour, ISS refuse de remplir le Cerfa et annonce qu'il va le licencier.

Sa femme le supplie de ne pas faire grève, en raison de leurs difficultés financières, mais Toure estime qu'il est de son devoir de se joindre au mouvement.

Originaire de la région de Kayes, au Mali, Kante arrive en France en 1999 avec un visa de tourisme. Reçu d'abord par un oncle muni de papiers, il va vivre ensuite dans un foyer de Vitry. Il trouve du travail comme ouvrier dans les travaux publics puis dans le nettoyage (chez TSI) et finalement entre chez ISS en 2007. Un jour, le patron vient au chantier et lui dit : «Tu veux toujours travailler ? Alors je vais te régulariser. Tu démissionnes et on te réembauche dès que tu as des papiers». L'employeur a rempli le Cerfa avec la véritable identité sans préciser l'alias, mais la préfecture du 94 a refusé pour manque d'ancienneté dans la boîte et n'a pas tenu compte du travail effectué sous l'alias.

Il n'est pas retourné au pays depuis cette date.

Il a connu la CNT avant ISS, lorsqu'il travaillait pour Manpower il y a cinq ans, dans les travaux publics. «S'il y a un problème, je vais voir le syndicat.» Dès son embauche chez ISS, il adhère à la CNT. «Chez ISS, on a fait beaucoup de grèves pour des augmentations de salaire (une fois, on a gagné.) On a aussi fait la grève pour soutenir un camarade sans papiers, mais ça a été l'échec, le gars n'a pas été repris.» En octobre 2009, il se lance dans la grève : «Je ne peux pas rester à la maison, j'ai une fausse carte.»

Kante envoie toujours de l'argent à sa famille restée au Mali.



Hôpital moins Sécurité sociale égale logique d'entreprise

La loi « hôpital, patients, santé, territoires » du 21 juillet 2009 crée les agences régionales de santé (ARS) qui auront la compétence des actuelles agences régionales de l'hospitalisation (ARH), plus le volet médicosocial des services de l'Etat, plus certaines compétences de l'assurance maladie.

Les 26 directeurs généraux ont été nommés en conseil des ministres le 30 septembre 2009.

Leurs missions sont claires: coordonner l'évolution du système hospitalier et médicosocial par le redéploiement des services, des activités ou des équipements lourds, en vue de rationaliser l'offre de soins et surtout d'en diminuer le coût. À la tête de l'ARS Rhône-Alpes, un Super Patron: Denis MORIN, directeur général, nommé par décret en conseil des ministres, va régner en maître (sous le contrôle politique direct du ministère) sur les professions de santé, le secteur hospitalier et les établissements et services médico-sociaux.

La loi et les missions des ARS renforce l'autoritarisme et le centralisme, conforte une vision de «l'hôpital comme une entreprise» dans la perspective d'une marchandisation de la santé, veut briser le monopole de la Sécurité sociale et la mettre en concurrence avec les assureurs.

Les ARS seront le centre de cette entreprise de démolition. La direction tente de nous faire croire que l'objectif de cette fusion est d'améliorer le service rendu aux assurés et que les conditions de travail du personnel n'en seront

qu'améliorées ... alors que ce ne sera qu'une étape à une régionalisation qui empirera encore ce que nous connaissons.

Morcellement du travail, industrialisation de la production, management standardisé, au nom de la productivité, les plates-formes téléphoniques se substituent à l'accueil



la Résistance en mars 1944) et le refus de tout système de type assurantiel.

On se demande ce qu'il restera de la proximité, du service aux assurés, de la manière de traiter les difficultés sociales. La direction nous amuse avec les accords sur l'ATT,

négozier pour garder des miettes et pendant ce temps on ne parle pas de la démolition en profondeur que représentent les fusions, de la dégradation des conditions de travail, du manque de personnel, de la précarisation de l'emploi par l'emploi de et de plus en plus massif de CDD, du recours à la sous-traitance de plus en plus présente dans les CPAM, de la casse de la protection sociale.

Nous, syndicalistes révolutionnaires, anarcho-syndicalistes et syndicalistes de lutte de classe, avons clairement fait notre choix. Nous refusons de continuer à négocier nos défaites et, au contraire, nous voulons organiser nos victoires.

Pour inverser la vapeur, une mobilisation massive et déterminée est nécessaire!

Pour la CNT, faire face à toutes ces attaques nécessite de sortir de la sectorisation des luttes pour établir un véritable et durable rapport de force social, d'agir par le «tous ensemble» et de penser à la grève générale reconductible.

Luttons par la lutte syndicale et sociale pour imposer un autre modèle de société, plus libre et plus juste, pour que notre avenir ne soit pas notre présent en pire!

Bernard Juban section CPAM 42



PTT. Trouvez le facteur de confiance et l'Avenir s'ouvrira à vous!

La confiance a de l'avenir? La méfiance surtout... La défiance aussi...

Ouais, il n'y a qu'à demander aux facteurs d'Annecy qui ont décidé de planter une grève illimitée sans préavis le 13 octobre. Sans compter les innombrables bureaux en France qui en ont fait de même. Dommage qu'aucune coordination ne puisse voir le jour. Les enjeux sont pourtant partout les mêmes ainsi que les effets.

Suppressions de tournées dans la majorité des cas, tournées élastiques, modulables, rallongées, comptes d'apothicaire pour raboter le moindre temps mort. Travailler plus pour gagner des clopinettes mais pas plus, voire moins. Faire des heures supplémentaires gratos car elles ne sont évidemment que le reflet de l'inadaptabilité et de la lenteur du facteur fautif. Oublier la qualité d'un service dû aux usagers. Seuls les clients comptent, c'est-à-dire les donneurs d'ordre, fournisseurs de courrier industriel. Pour le courrier personnel, les Français disposent d'Internet, il est temps de se moderniser. Mettez-vous à la page... électronique!

Ayez la positive attitude comme disait l'autre

Chez le pharmacien chacun peut trouver de quoi se dynamiser, se remettre en selle. Les grincheux, les inaptés, les vieux: hop, bon débarras. Montez vos boîtes ou allez voir ailleurs et vous verrez comment les patrons sont à plaindre et qu'ils ont eu raison de vous botter les fesses. Ah! Si vous les aviez écoutés au lieu de toujours rouscailler... Il faut sauver l'entreprise, la concurrence est là, à notre porte. Si, si, on le sait puisqu'on lui vend l'accès aux immeubles...

Soyez modernes... ou loin!

Comment peut-on être contre le progrès? La modernisation, c'est la mise à mort de tous les archaïsmes qui freinent le train. C'est le wagon que l'on décroche, afin que ce train du progrès roule mieux vers le bonheur de la confiance retrouvée. Regardez comment l'économie redémarre. Les banques remboursent à tour de rôle le petit coup de pouce que l'Etat lui a proposé. Tant pis si les profits escomptés naïvement (sûr?) ne tombent pas dans l'escarcelle étatique puisque les affaires reprennent!

L'essentiel est sauvé: les affaires reprennent on vous dit, tout le monde se donne à fond! Pourquoi pas vous? Si le progrès consiste à marcher sur la tronche de l'autre, alors on est en mouvement!

L'actualité de France Télécom démontre tous les bienfaits du stress au travail: seuls les meilleurs résistent. C'est bon pour l'entreprise et la confiance renaît... chez les actionnaires. Pour nous il importe de bien choisir nos actions. Accompagnement ou opposition? Rétrogrades ou modernes?

Action: profite à celui qui en fait le moins...

Valeur du travail: vos actions profitent aux leurs...

Soyez généreux! Donnez tout!

Votre avenir en dépend...

Confiance! Sauvez l'économie! Bossez!

Section CTC Annecy



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE!** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE!

LÀ OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

Bureau confédéral
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
Tél. : 0 810 000 367, prix appel local
cnt@cnt-f.org – fax 02 99 63 12 58

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



1 Alsace

Union régionale CNT
4 rue du M^e de Lattre de Tassigny
68210 Bernwiller
Tél. : 06 81 16 46 32

2 Aquitaine

Union régionale CNT
36 rue Sanche de Pomiers,
33000 Bordeaux
Tél. : 05 57 89 21 72

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers Courlis
Syndicats CNT Dijon
BP 392, 21011 Dijon

5 Bretagne et Pays de Loire

Union régionale CNT
5 square Charles-Dullin, 35200 Rennes
Tél. : 02 99 53 32 22

6 Centre

Union régionale CNT-Loiret
259 rue de Bourgogne, 45000 Orléans
Mél : interco.45@cnt-f.org

7 Champagne-Ardenne

Syndicats CNT Marne
BP 90009, 51201 Épernay Cedex

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex
Syndicats CNT Jura
BP 80039, 39110 Bracon
Tél. : 03 84 73 06 12

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Tél. : 01 43 72 95 34

10 Languedoc-Roussillon

Union régionale CNT
c/o CNT-PTT 66
BP 90256, 66002 Perpignan cedex

11 Limousin

Syndicats CNT Corrèze
2 rue de la Bride, 19000 Tulle

12 Lorraine

Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle
interco54@cnt-f.org
Tél. 06 30 46 34 59

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. : 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT
1 rue Broca, 59000 Lille
Tél. 03 20 56 96 10
Mél : ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02, 14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-Maritime
BP 411, 76057 Le Havre cedex

16 PACA

Union régionale CNT
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

17 Pays de la Loire voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec le BC

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
Salle 15 bis, Bourse du travail,
42028 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 25 78 04

Autour du livre révolutionnaire à Saint-Étienne

Dans la continuité du Salon de l'autre livre qui, depuis 2005, a fait découvrir au public stéphanois «d'autres» éditeurs, auteurs et «d'autres» livres, les syndicats CNT de la Loire ont décidé cette année de créer une manifestation autour d'un thème : «De la guerre d'Espagne à l'autogestion»

C'est notre façon de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui luttèrent la rage au ventre pour la liberté et contre le fascisme, c'est surtout notre désir de transmettre «d'autres» informations sur cette période de l'histoire souvent falsifiée ou cachée et si peu connue des nouvelles générations, et d'en débattre avec l'appui de témoignages et des analyses d'auteurs.

Ainsi du vendredi 23 octobre 19h au dimanche 25 octobre, à la Bourse du travail, «L'autre salon» déclina ce thème sous de nombreuses formes.

À l'ouverture du salon à 18h, la projection du film *L'arbre de Guernica* de Fernando Arrabal amena plus de 200 personnes. Premiers échanges en dégustant des tapas et en buvant la sangria... ça démarrait bien ! Le samedi, des conférences ont présenté un panorama des conflits, des différences organisationnelles et idéologiques et de l'expérience des collectivisations. Aux références historiques et chronologiques, sous formes de topos, de films et de poésies, se sont mêlés les témoignages vivants de filles et fils de militants espagnols (Carmen, Azucena et Aurore), les réflexions et analyses des auteurs présents : Octavio Alberola, auteur de *La révolution libertaire en Espagne*, les giménologues, Angel Carballeira, auteur de *Espagne 36* et Progreso Marin, auteur de *Mémoires d'exil*.

Les échanges et les débats furent émouvants, riches d'informations, chauds sur certaines questions... seul le timing pouvait interrompre dans l'instant la discussion qui continua dans les interstices du salon. L'expérience remarquable d'autogestion en 36 dans l'organisation sociale, dans l'industrie et les campagnes, les transports, la santé et l'éducation fut au cœur des conférences pendant ces deux jours. Et dimanche matin, une table ronde a réuni des Scops de la région, «De l'autre côté du pont», et la «France pue». Chacun, chacune a pu

présenter sa pratique autogestionnaire aujourd'hui avec ses motivations, ses difficultés et ses réalisations... et des perspectives.

Des expositions étaient présentes : celle des portraits de combattants de l'Espagne républicaine «! No pasaran!», exposition photographique de Francis Blaise, qui était présent au salon. Elle était installée à l'entrée de la Bourse du travail, chaque portrait était accompagné d'un cartel reprenant une citation extraite de l'entretien relatant le parcours de la personne pendant la guerre d'Espagne. Dans la salle des conférences, l'expo amenée par les copains de la CNT 66 «La Révolution et la guerre d'Espagne, historique, origine et mouvement ouvrier» a été un document précieux par sa clarté et sa valeur pédagogique... Comme l'expo de Françoise et Pierrot.



Ventes de livres, affiches, cd, dvd... les éditeurs encore une fois nous ont fait confiance en envoyant leurs livres en dépôt, la librairie libertaire la Gryffe a répondu présent même si le livre n'était pas le seul point fort de ce salon.

L'espace enfant a toujours été plein. Les enfants y construisaient des cabanes avec des banderoles ! A las barricadas !

Cette année, à 17h, un spectacle a clôturé les journées à la Bourse du travail en musique, poésie et

chant sur la grande scène de la salle de conférences avec samedi, «Memoria» par un groupe amateur de Saint-Chamond et dimanche «Mémoires en rouge et noir» par Christiane Courvoisier et Michel son accordéoniste. Chants, musique et textes de souvenir et de révolte... Des airs connus ont été repris par la chorale de chants révolutionnaires «La barricade» pour ceux et celles qui ne désespèrent pas d'inventer un monde nouveau, l'histoire n'est pas finie.

Les murs de la Bourse du travail recouverts de noir et rouge, cette année encore, ont entendu que la CNT était vivante. À nous qui désignons sans fin, à nous de la faire vivre là où nous sommes !

Agnès 42

Anarcho-syndicalisme : week-end à Metz

Les 23, 24 et 25 octobre se tenait la seconde édition du festival «Pour un Autre Futur : soyons solidaires, égalitaires et libertaires», conjointement organisés par les syndicats Interco Forbach, Moselle (Etpics) et appuyés par des militants du syndicat des travailleurs de l'éducation de Moselle, ainsi que nombre de sympathisants. Se sont déroulés deux meetings, cinq débats, une manifestation, un repas de quartier à prix libre et quinze concerts.

Une organisation lourde pour une équipe comme la nôtre avec des enjeux de taille : porter les thématiques du mouvement anarcho-syndicaliste et syndicaliste révolutionnaire, faire participer les sympathisants, et surtout, l'organiser dans un quartier dit «populaire», adjectif véhiculant tous les fantasmes dans une ville réputée bourgeoise. Avec un budget important sans subvention (évidemment), le pari était risqué. On peut dire qu'il est gagné.

Nous débutons les festivités le 23 avec un débat d'ouverture réunissant pas mal de monde, portant sur l'intérêt d'une telle initiative et sur notre analyse de la situation actuelle. Nous continuons avec un débat sur les stratégies d'implantation syndicale et les RSS, avec une forte participation de nos camarades de Solidaires (Rail et PTT). Le soir, nous avons le plaisir d'accueillir quatre groupes.

Le samedi 24 se tient un débat sur l'homophobie animé par l'association Couleur gaie qui réunit une trentaine de personnes (pas si mal pour un samedi midi), puis une manifestation en centre-ville avec une centaine de personnes. À 18h a lieu le meeting antifasciste avec plus de 100 personnes, c'est le plus gros meeting jamais animé par la CNT en Moselle. Antonio, notre compagnon anti-franquiste, en plus de sa pertinence, sait

émouvoir nombre de nos jeunes camarades et actualise la prégnance de ce combat, vital dans nos contrées. La soirée se poursuit par des concerts et des DJ qui ravissent tout le monde.

Le dimanche, rebelote. Repas de quartier avec un concert de chanson suivi de plusieurs débats en simultanés. De la situation internationale (avec la Palestine et le Chiapas, débat passionné et passionnant), aux alternatives économiques au capitalisme, en passant par la situation dans les quartiers, on peut dire que se fut une journée riche et formatrice.

Au final, près de 350 entrées payantes sur le week-end, de nombreuses tables de presses, une participation intéressante de la jeunesse, beaucoup de contacts et une reconnaissance gagnée. La CNT a prouvé qu'il fallait compter avec elle et que les cortèges imposants des 29 janvier et 19 mars n'étaient pas des épiphénomènes. De nombreuses personnes ont pu rencontrer nos équipes du rail ou de chez Ikea, étonnées de découvrir notre début d'implantation dans ces entreprises... gageons que ce n'est qu'un début. À l'année prochaine pour de nouvelles aventures. Vive le communisme libertaire, vive la lutte des classes!!!

Etpics Moselle et Interco Forbach



ACTU'BRÈVES JURIDIQUES

Intervention d'un syndicat lors d'un litige prud'homal

Des salariés, qui avaient été transférés auprès d'une société et licenciés juste après, vont aux prud'hommes. Une union locale intervient à l'instance sur le fondement de l'article L.2132-3 du code du travail qui permet de représenter l'intérêt collectif d'une profession. Cette intervention a été contestée par les sociétés qui manifestement ne voyaient pas le lien entre le fait de virer des travailleurs à la suite d'un transfert et l'intérêt collectif de la profession.

Ces sociétés mal-voyantes et non-comprenantes ont été déboutées.

(Cass. Soc., 23 septembre 2009)

Harcèlement moral

Une DRH bien zélée (pléonasme?), qui s'amuse en enchaînant remarques ironiques et remontrances, refus de laisser la salariée assister le médecin du travail, ces faits étant à l'origine d'une dépression, et enfin une petite procédure de licenciement aboutissant finalement à un simple avertissement après un mois d'incertitude (juste pour rigoler quoi!), a eu du mal à justifier son sens de l'humour devant les juges. Les faits laissant présumer un harcèlement, l'incapacité pour la DRH de les justifier par des objectifs étrangers à tout harcèlement a convaincu les juges de retenir la qualification de harcèlement moral.

(Cass. Soc., 16 septembre 2009)

Passage à un horaire de nuit

La Cour de cassation juge, depuis 2001, que le passage d'un horaire de jour à un horaire de nuit ou l'inverse constitue une modification du contrat de travail qui nécessite l'accord du salarié nonobstant une clause de variabilité des horaires. Une clause de variabilité des horaires a donc une efficacité réduite puisqu'elle ne permet pas le passage d'un horaire de jour à un horaire de nuit.

(Cass. Soc., 22 septembre 2009)

Petite histoire du temps de travail

2^e partie

Jusqu'au début des années 1980, la réglementation de la durée du travail est restée basée sur trois règles majeures :

- Le calcul du temps de travail se fait avec pour référence la semaine.
- La durée du travail est réglée par des normes collectives telles que la loi ou la convention collective de branche. La norme collective a pour effet et objet de fixer des horaires communs à l'ensemble des salariés d'une entreprise, d'un établissement, d'un atelier ou d'un service. Elle a pour fonction d'atténuer l'inégalité et le déséquilibre de la relation contractuelle née de la subordination juridique, du face-à-face employeur-salarié.
- La durée du travail est un ensemble de règles non aménageables qui s'imposent (elles relèvent de l'ordre public social¹)

Le tournant de 1982

À la stabilité contractuelle des années 1970 va succéder la fragilité juridique des années 1980-1990. Cette stabilité contractuelle est remise en cause par l'ordonnance du 16 janvier 1982 dont l'histoire retient pour tant qu'elle a :

- réduit la durée légale du travail à 39h,
- imposé la 5^e semaine de congés payés,
- élargi le champ de la négociation collective.

L'ordonnance du 16 janvier 1982 intervient néanmoins dans un contexte économique et un rapport de force très défavorable aux travailleurs avec notamment :

- Un essor sans précédent du chômage à partir des années 80,
- l'augmentation de la part du capital au détriment du travail dans la répartition de la valeur ajoutée,
- une évolution des systèmes de production. Le taylorisme et le fordisme cèdent la place aux « cercles de qualité », aux flux tendus, aux méthodes de production fondées sur la flexibilité et la diversification (« zéro délai », « zéro déchet », « zéro défaut »)

Le concept de « flexibilité » qui émerge alors va servir à remettre en cause les « rigidités » du droit du travail, présentées par le patronat comme autant d'« obstacles » à la création d'emplois. C'est à cette époque que l'emploi commence à être utilisé dans une opposition constante au travail. En d'autres termes, le chantage à l'emploi va servir à détruire progressivement mais sûrement le statut salarial.

L'abandon parallèle d'une identification collective en terme de lutte de classes va permettre de mettre en scène et d'utiliser toutes les divisions au sein du salariat (travailleurs en CDI vs chômeurs, public vs privé, français vs étrangers, etc.).

L'ordonnance du 16 janvier 1982 modifie radicalement l'économie de la réglementation du temps de travail et constitue le point de départ du mouvement de déconstruction des normes de référence jusque-là en vigueur.

L'État va ainsi progressivement se désengager et faire sortir la durée du travail du cadre de l'ordre public jugé trop « rigide » par le patronat. Apparaît pour la première fois un ordre public « dérogoire » qui ne va pas cesser de s'étendre par la suite. Par ordre public dérogoire, il faut entendre la possibilité offerte par la loi de négocier des accords moins favorables que la loi. Les accords négociés peuvent ainsi contenir des dispositions moins favorables sur nombre de questions touchant au temps de travail (durée maximale quotidienne, contingent d'heures supplémentaires, équipe de fin de semaine, repos hebdomadaire par roulement, modulation du temps de travail au-delà de la semaine...).

La possibilité d'une modulation des horaires sur un an par accord d'entreprise va notamment permettre de faire varier la durée hebdoma-

daire en fonction de l'activité de l'entreprise et ainsi de modérer considérablement l'impact des heures supplémentaires.

Ce mouvement va progressivement s'accroître avec l'élargissement des possibilités de modulation et d'annualisation du temps de travail par :— la loi du 28 février 1986 (loi Delebarre),

– la loi du 19 juin 1987 (loi Seguin),

– la loi « quinquennale » du 20 décembre 1993 (loi Giraud)

La relance par l'État du processus de réduction négociée du temps de travail

À la fin des années 1990, la réduction du temps de travail devient un élément de gestion du chômage. L'objectif de la loi est alors de relancer le processus de réduction du temps de travail en privilégiant la voie de la négociation.

La loi Robien (16 juin 1996) institue un système d'aide aux entreprises qui réalisent une réduction du temps de travail pour favoriser l'emploi. La loi Aubry I (13 juin 1998) incite les entreprises à anticiper par la négociation de branche ou d'entreprise, moyennant des aides publiques, la réduction de la durée du travail fixée à 35 heures par semaine au 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés et au

1^{er} janvier 2002 pour les entreprises de vingt salariés au plus. S'il n'y a pas de délégué syndical dans l'entreprise pour négocier, la même loi autorise la désignation par les organisations syndicales de salariés mandatés à cette fin. Cette dernière disposition qui peut paraître anodine au premier abord marque l'apparition de nouveaux acteurs de la négociation autres que le délégué syndical.

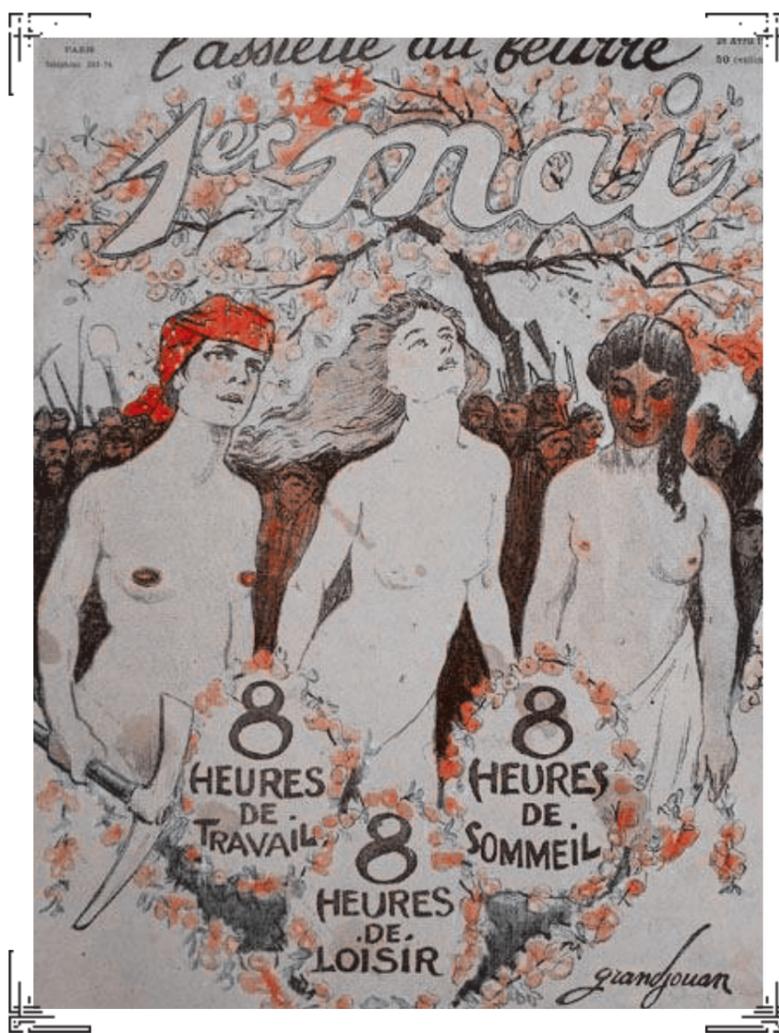
La loi Aubry II (19 janvier 2000) assortit la RTT d'allègements de cotisations sociales et fixe l'essentiel des normes actuelles en matière de durée du travail en y introduisant des notions nouvelles dans le code du travail :

- travail effectif,
- astreinte,
- dispositions particulières pour les cadres et les itinérants non cadres,
- forfait temps de travail annuel, en heures et en jours,
- RTT sous formes de jours de repos,
- repos quotidien minimum de onze heures,
- pause obligatoire de vingt minutes pour un travail journalier supérieur à six heures,
- compte épargne temps.

La loi Fillon du 17 janvier 2003, sans oser remettre en

cause frontalement les 35 heures, fait un cadeau aux entreprises de moins de vingt salariés grâce à un coût réduit des majorations pour heures supplémentaires entre 35 et 39 heures. Les quatre premières heures ne sont plus majorées que de 10%. Ce dispositif durera jusqu'au 1^{er} octobre 2007.

1. L'ordre public social désigne une hiérarchie des normes spécifiques au droit du travail. Il s'agit ainsi de régler les éventuels conflits de normes juridiques entre la loi, les sources conventionnelles et le contrat de travail. L'ordre public social désigne la possibilité pour une norme inférieure de déroger à une norme supérieure dans un sens plus favorable selon ce qu'on a coutume d'appeler le principe de faveur. Ce principe de faveur a depuis été sérieusement battu en brèche.



Loulou Santé-social 69

La précarité comme solution au chômage

On nous annonce que la crise fera moins de chômage qu'il n'était à craindre. Il faut dire que la dernière grande récession de cette ampleur, en 1993, avait vu le taux de chômage monter à 12% contre environ 9% aujourd'hui. Le phénomène n'est pas achevé mais, surtout, ce nombre cache le développement de la précarité : temps partiel subi, CDD, intérim...

Plus du quart des salariés dans une situation d'insécurité

Selon une enquête du ministère du Travail, en 2005, 27% des salariés vivaient déjà une situation d'insécurité dans leur travail. On pense évidemment à ceux qui subissent un contrat précaire : CDD et intérim (12% des salariés); mais on peut ajouter nombre de personnes en CDI qui, soit sont en sous-emploi, soit dans une entreprise menacée (15% en 2005). La crise actuelle n'a pu que renforcer ce constat de 2005.

On se doute des difficultés financières que cette situation entraîne. Mais le mérite de cette enquête est de pointer aussi les effets sur les conditions de travail.

La plupart des intérimaires se plaignent de ne pas connaître leur emploi du temps d'une semaine à l'autre. Les personnes en CDD soulignent qu'elles manquent de « soutien et d'échange avec leurs collègues » : elles n'ont pas vraiment l'impression d'être intégrées dans l'entreprise. Ceux qui subissent un CDI à temps partiel ont le sentiment de servir de volant de régulation; ils voient leur emploi du temps varier et manquent de moyens pour faire correctement leur travail parfois improvisé. Enfin, dans une entreprise menacée, ils sont souvent contraints de travailler dans l'urgence et sont victimes de tensions au travail et d'accidents.

Quand ce genre de situations se répand, c'est tout le collectif de travail qui est affecté.

La dualisation du marché du travail

Cela fait longtemps que nombre d'économistes ou de sociologues dénoncent un marché du travail à deux vitesses : insiders et outsiders, marché primaire et marché secondaire...

On assiste à la mise en place d'une société où certains seraient protégés par leur qualification et constitueraient le noyau dur des entreprises. Ce sont ces fameuses classes moyennes, voire bobo, cibles privilégiées des publicistes. Autour, pour amortir les aléas de la conjoncture, on aurait une masse de travailleurs peu quali-

fiés, utilisés au gré des carnets de commande.

Les périodes de récession sont souvent mises à profit par les employeurs pour accentuer cette évolution. Ils tentent alors de mettre à mal certaines protections collectives gagnées dans des périodes plus favorables.

L'essor de nouveaux secteurs dans les services est également propice car il n'existe bien souvent aucune présence syndicale et peu

de traditions de lutte. Attention à ne pas laisser se mettre en place cette « société de serviteurs » dénoncée dès les années 80 par le philosophe André Gorz, où certains feraient les courses et le ménage des plus stables et qualifiés.

La nécessaire solidarité

Il ne s'agit pas de faire culpabiliser ceux qui disposent de ce qui devrait être la norme : un emploi stable et correctement rémunéré. Néanmoins, il faut être conscient que la situation sera difficile à défendre si on laisse la précarité se développer comme un cancer. On connaît déjà les discours de certains sur les « privilégiés » servant des réformes de nivellement par le bas.

Il nous faut prendre conscience de l'urgence de maintenir l'unité de nos collectifs de travail. Nous devons tâcher de briser cet encerclement.

C'est ceux et celles qui sont encore un peu en sécurité qui doivent aller au devant des

plus fragilisés. La démarche va à l'encontre de nos réflexes, un peu corporatistes, qui nous rapprochent de ceux ayant un statut similaire au nôtre. Nous devons être plus vigilants sur la multiplication des formes de contrat sur nos lieux de travail. C'est également dans la lutte syndicale et revendicative que nous pouvons tisser des solidarités et des identités collectives fortes.

À ce titre, la lutte menée par les travailleurs sans papiers depuis près d'un an mérite toute notre attention et le soutien le plus large. C'est le même bâton qui nous frappe : tâchons de rendre les coups.

Rico  educ 69



BILLET D'HUMEUR **Relance par la récupération**

– Les immigrés, ils viennent profiter de la France!

– Eh, couillon! Par leurs cotises, tes immigrés ils financent les futurs soins de ta cirrhose.

Qu'est-ce que j'entends pas à longueur de journée au boulot! Et les immigrés par-ci et les arabes par-là... Ah c'est sûr, c'est toujours plus facile de s'en prendre aux plus faibles. Les gens sont lâches! Ils préfèrent taper sur les immigrés, les fonctionnaires, les syndicalistes... Bref tous les soi-disant responsables du merdier dans lequel on est. Les patrons et leurs gouvernements de combat nous donnent des boucs émissaires à flinguer grâce à TF1 et autres merdias, et les gens gobent par facilité. Eh ouais, par facilité parce que quand on creuse un peu, ils sont bien conscients du vol organisé en haut lieu. Mais c'est plus simple de taper sur les minorités, on ne risque pas grand-chose et puis on est dans l'air du temps, on se met bien avec la police (aïe pas sur la tête! Euh m'sieur l'agent je crois qu'il y a des sans-papiers dans l'immeuble à côté de chez moi...).

Minorités ethniques, minorités résistantes... Ces résistants qui donnent mauvaise conscience, qui prouvent qu'on peut penser par soi-même et s'opposer aux attaques patronales et réactionnaires. Ces syndicalistes qui font tout le temps grève pour ne pas

bossier et faire chier les travailleurs. C'est sûr c'est pas pour assurer de meilleurs services publics, ou pour sauver l'industrie. J'ai des collègues qui passent leur temps à baver sur ces feignants de grévistes mais ce que je leur réponds le plus souvent, c'est qu'ils n'ont pas le courage eux de s'opposer à leur patron, ils n'ont pas le courage de s'opposer au rouleau compresseur de la destruction de nos acquis sociaux. Ils préfèrent faire les défaitistes et dire qu'ils n'auront pas de retraites et que tout ça c'est la faute aux arabes et aux chômeurs. Ils préfèrent focaliser sur le Rmiste à 450€ ou encore sur des arnaques à la Sécu. Mais c'est pour mieux oublier les sommes en jeu dans le grand vol organisé qu'est le marché. Le vol quotidien de la richesse que nous produisons dans les entreprises. Le vol des actionnaires qui pompent le fric des boîtes sans rien foutre, des banques qui gardent notre pognon et font du fric avec, mais gare à nous si on a un petit découvert (elles peuvent par contre déclencher une des plus grandes crises sans être inquiétées. Au contraire, on les encourage en leur filant notre pognon et en rétribuant grassement les principaux responsables), le vol des assurances obligatoires et exorbitantes mais qui ne remboursent jamais rien, de l'État qui refile tout à ses potes patrons et plus rien aux services publics, des sous-traitants privés de Pôle

emploi qui coûtent bien plus cher pour moins d'efficacité, de tous ces consultants pour le privé ou le public qui se vendent à l'heure à des prix inimaginables... Notre société est basée sur le vol, et cette escroquerie se chiffre à des centaines de milliards. Et on voudrait nous faire chier avec des détails comme les allocs alors que pendant ce temps les bonus des traders de la bourse de Londres vont augmenter de 50% cette année pour atteindre 6,65 milliards d'euros (c'est pour les féliciter de la crise!). Le vol c'est peut-être tout ce qu'il nous reste. Dans notre culture de classe on appelle ça de la récupération, eh oui on ne fait que récupérer ce qu'on nous a volé : la plus-value! Nos anciens braquaient des banques ou cambriolaient des maisons bourgeoises (comme Marius Jacob), le mois dernier c'est un convoyeur qui est parti avec plus de 11 millions d'euros avant de se rendre et un postier qui s'est tiré le lendemain avec 1 million d'euros (bon vent!). Plus intéressant, l'an dernier, un Espagnol a escroqué 39 banques par le biais de crédits. « J'ai "volé" 492 000 euros à ceux qui nous volent, pour les dénoncer. » Telle était l'introduction d'un magazine financé par son butin et distribué gratuitement dans toute la Catalogne, pour expliquer comment reproduire son geste de récupération.

Ben  SUB 69



SMIC

Depuis le 1^{er} juillet 2009 : 8,82 € brut de l'heure.

Soit 1 337,70 € brut pour 35 h / semaine (151,67 h / mois).

Soit 1 528,80 € brut pour 39 h / semaine (avec majoration de 25% de la 36^e à la 39^e heure).

SAISIE DES RÉMUNÉRATIONS

Au 1^{er} janvier 2009, la proportion saisissable des rémunérations annuelles est fixée comme suit :

Tranche de rémunération < ou = à 3 460 € : 1/20^e de saisissable,
– de 3 460 à 6 790 € : 1/10^e de saisissable,
– de 6 790 à 10 160 € : 1/5^e de saisissable,
– de 10 160 à 13 490 € : 1/4 de saisissable,
– de 13 490 à 16 830 € : 1/3 de saisissable,
– de 16 830 à 20 220 € : 2/3 de saisissable,
– > à 20 220 € : la totalité.

ALLOCATIONS FAMILIALES

– 2 enfants : 123,92 €,
– 3 enfants : 282,70 €,
– 4 enfants : 441,48 €,
– par enfants en plus : 158,78 €.

Majoration par âge des allocations :

– 34,86 € de 11 à 16 ans et 61,96 € après 16 ans.

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

– 454,63 € pour une personne seule sans enfants,
– 681,94 € pour une personne seule avec 1 enfant,
– 818,33 € pour une personne seule avec 2 enfants,
– 1 000,18 € pour une personne seule avec 3 enfants,
– 681,94 € pour un couple sans enfants,
– 818,33 € pour un couple avec 1 enfant,
– 954,72 € pour un couple avec 2 enfants,
– 1 136,57 € pour un couple avec 3 enfants.

De l'autre côté, le revenu moyen des cinquante patrons français les mieux payés était de 3,8 millions en 2008, soit 250 fois le SMIC.

Tunisie, libération des prisonniers de Gafsa

Une bonne nouvelle est arrivée en Tunisie !



Malgré la réélection à la tête du pays du dictateur Ben Ali, les prisonniers du bassin minier de Gafsa (1), qui s'étaient révoltés en 2008 contre le népotisme local de la Compagnie générale des phosphates et pour l'emploi, ont été libérés le 5 novembre. Ben Ali a pu faire jouer de son pouvoir absolu en accordant la grâce présidentielle, comme l'avait suggéré la confédération syndicale UGTT, lors de notre déplacement en Tunisie, en janvier dernier pour le procès en appel des leaders du mouvement.

Cependant, cette sortie de prison n'éclipse pas tous les problèmes. Sur le plan judiciaire, il faut rappeler d'une part qu'il ne s'agit que d'une libération conditionnelle et d'autre part que les poursuites continuent contre les condamnés par contumace, dont Mouhieddine Cherbib, le président de la Fédération tunisienne pour une citoyenneté des deux rives (FTCR) et Fahem Boukkadous, le journaliste qui avait suivi les événements et relaté l'ampleur du mouvement et la violence de la répression à Redeyef. Enfin, cette libération s'inscrit dans un contexte où le syndicat de l'enseignement primaire avait organisé une journée de grève le 5 octobre dans le pays en soutien aux détenus de Gafsa. En France, le collectif Maghreb solidarité, dont la CNT est partie prenante, a également œuvré pour leur libération. Nous exigeons la réintégration des libérés dans leurs droits et fonctions, et l'ouverture d'une enquête indépendante sur les événements de juin 2008, période marquée par la mort d'un homme et de nombreux blessés. À l'image du leader syndicaliste Adnan Adji, qui souhaite reprendre le combat, la CNT se porte aux côtés de ceux qui luttent pour leur emploi et pour leur dignité au sein d'un régime dictatorial qui brise tous ceux qui se mettent en travers de sa route, comme les étudiants de l'UGET, une nouvelle fois empêchés de tenir leur congrès ou le journaliste Tawfik Ben Brik, coupable d'avoir critiqué l'action de Ben Ali et les disparitions suspectes d'opposants.

(1) Cf les nombreux articles dans le *Combat syndicaliste* et *Afrique sans chaînes*.

David SI

Pologne, répression et crise chez Cegielski

Le 3 novembre 2009, la justice polonaise a déclaré Marcel Szary coupable d'avoir organisé et pris la tête de trois grèves sauvages en 2008 chez Cegielski et a été condamné à une amende de 3 000 zlotys (730 euros). Les patrons de la boîte s'étaient joints à la plainte de l'État en demandant de lui ôter tout poste à responsabilité dans l'entreprise, mais ils n'ont pas été suivis.

Cegielski ?

Usine de moteurs créée en 1846 à Poznan, y ont été employées jusqu'à 20 000 personnes dans les années 70. Aujourd'hui, les 2 800 travailleurs font les variables d'ajustements de la crise : 500 d'entre eux ont été lourdés en juin. C'est une usine incontournable du paysage polonais, importante tant économiquement qu'au niveau de la polarisation de la lutte des classes et par le rôle de ces ouvriers dans les différentes luttes politiques et sociales, mais aussi dans l'activité d'IP.

Marcel Szary ?

Initiative des travailleurs (IP) est présente à Cegielski depuis les années 90. En 2003, 2006 et 2009, Marcel Szary (ancien de Solidarnosc lassé de leur co-gestionner) y a été largement élu délégué du personnel. C'est un militant-clé de IP à Cegielski. Quatre autres militants font aussi face à la répression patronale.

Grèves sauvages ?

En 2006, la direction et les autres syndicats ont réussi à faire échouer une tentative de grève régulière et légale. En conséquence les militants d'IP se sont tournés vers des grèves sauvages courtes. En 2007, à l'occasion d'un refus de négociations sur les salaires (IP demandant en outre qu'elles ne se tiennent pas dans les bureaux de la direction mais dans les locaux des travailleurs pour que ceux-ci y participent) ces débrayages ont commencé. Il y en eut dix jusqu'en

avril 2008, durant entre 20 minutes et 3 heures; il y eut aussi cinq manifestations de quelques centaines de personnes et une «grève par absence» (genre de droit de retrait qui permet aux travailleurs polonais de ne pas venir travailler pendant quatre jours simplement en informant le patron le 1^{er} jour) suivie par 90% des salariés. Les salaires ont finis par être augmentés, la direction ayant cédé: une augmentation de 25% en un an.



La crise ?

Un peu partout dans le monde les chantiers navals – principaux clients de Cegielski – ferment ou réduisent leur activité, entraînant des licenciements massifs, dont celui de juin 2009. En réaction, le 23 octobre a eu lieu à Poznan une manifestation réunissant 4 000 personnes de syndicats et de boîtes différentes, avec quelques affrontements en fin de manif, contre les flics. Les militants d'IP tentent aussi

d'organiser les 500 licenciés de juin pour lutter hors de la boîte, par exemple contre le gouvernement de la région.

Bastien SI

Suède, victoire pour la SAC !

Après quatre semaines de lutte, les chauffeurs de taxi de Stockholm remportent une victoire avec le soutien de la SAC. Jan, militant du syndicat des transports publics, nous explique.

Une nouvelle forme de travail

Le marché du transport par taxi, entre les aéroports de Stockholm et la ville, est occupé par quatre grandes compagnies, plusieurs petites sociétés employant trois ou quatre chauffeurs et plus de 1 000 chauffeurs de taxi en free-lance. Il s'agit là pour Jan d'une évolution des formes de travail mais la logique d'exploitation et de lutte des classes restent les mêmes. En effet, les toutes petites entreprises ne peuvent pas résister à la pression des grosses compagnies qui les poussent à la faillite. De plus les free-lancer ne doivent pas être perçus comme des patrons mais bien comme des prolétaires exploités. Leur outil de travail est acheté à crédit et il ne s'agit là que d'une réponse à l'exploitation des compagnies. Enfin, beaucoup d'entre eux sont immigrés, ce qui révèle une répartition raciste du travail. En 1999, les quatre compagnies obtiennent du gouvernement une loi leur donnant le monopole des trajets entre les aéroports et la gare centrale de Stockholm. Une lutte se développe alors avec le soutien de la SAC qui organise un syndicat local des chauffeurs de taxi. La justice finit par donner raison aux chauffeurs de taxi, mais ces derniers quittent le syndicat.

Une lutte à répétition

10 ans plus tard, face à l'absence de syndicalisme dans ce secteur, le gouvernement décide de remettre le projet sur la table début octobre 2009. Les chauffeurs se réunissent et prennent de nouveau contact avec la SAC. Mais cette fois-ci il s'agit pour le syndicat de tirer les enseignements du passé. La SAC leur propose un contrat moral : avant de fournir un soutien à la lutte (tracts, finances...), les chauffeurs doivent se syndiquer. Le syndicat en premier, la lutte ensuite. Ces derniers acceptent et des ateliers sont organisés avec la SAC pour structurer la lutte. Un syndicat avec un site internet est créé. La grève s'organise. Des délégués sont élus lors d'assemblées générales de grévistes, des comités locaux sont créés. La SAC s'investit car maintenant des membres du syndicat y sont présents. Après quatre semaines d'actions (blocages des aéroports, de la gare centrale), d'utilisation des médias, la pression monte et la justice finit par déclarer ce projet de réforme illégal.

Quel bilan pour la SAC ?

Aujourd'hui le syndicat des chauffeurs de taxi comptent 60 membres. Ils étaient environ 400 à s'être investis dans la lutte. Si la syndicalisation peut sembler faible, elle s'appuie sur un noyau motivé. Cependant, cette création a entraîné de vifs débats en interne à la SAC.



Organiser des free-lancer n'est pas dans la culture syndicale et la confusion avec un syndicat de petits patrons a pu être faite. Pourtant, cette situation ne choque pas lorsqu'il s'agit d'organiser des journalistes. Il est vrai que la limite est parfois floue même si des différences existent entre des chauffeurs sans papiers, des free-lancer et des petits patrons.

Enfin, cette lutte a permis de développer un contre discours à la propagande actuelle qui poussent à créer sa propre entreprise pour être libre.

Les formes de travail changent et le syndicat doit s'y adapter. C'est ce que tente aujourd'hui la SAC.

Erwan SI

Palestine, les raisins de l'autogestion

Fin octobre à He'ul, près de Hébron, nous rencontrons Raed, producteur de raisins, qui a monté une coopérative avec d'autres agriculteurs afin de sauver la production locale. Dans la première partie de cette interview, il nous présente son activité d'agriculteur indépendant, et dans la deuxième, il reviendra sur les conditions de travail des ouvriers palestiniens dans la vallée du Jourdain.



Photo : Yann Levy

Bonjour Raed, nous sommes ici chez toi, à 1 000 mètres d'altitude, est-ce que tu peux te présenter, bien que les camarades de la CNT te connaissent déjà, mais peux-tu nous en dire un peu plus sur qui tu es, ce que tu fais, sur la coopérative ?

Raed: Oui, comme on est à 1 000 mètres d'altitude, on a un temps particulier, on peut cultiver des choses qu'on ne peut pas faire ailleurs en Palestine, c'est-à-dire qu'on peut cultiver des fruits sans avoir besoin d'irrigation. Par exemple on fait du raisin non irrigué. C'est un travail qui existe depuis des milliers d'années dans la région et on ne sait faire que ça : le raisin. Mais depuis les années 90, on a des problèmes pour commercialiser notre raisin. Car autrefois on pouvait exporter dans les pays arabes, on pouvait aussi vendre notre raisin en Israël, à Gaza et dans les villes palestiniennes très facilement. Mais depuis l'arrivée de l'Autorité palestinienne, les accords d'Oslo et la signature des accords économiques à Paris, les Israéliens ont édicté de nombreuses règles concernant l'exportation, la vente à Gaza ou en Israël. Ils nous imposent des normes à respecter. Par exemple, ils nous obligent à faire des contrôles sanitaires, à avoir des autorisations spéciales, à passer par des commerçants israéliens. Tout ça complique le travail, augmente le coût. On ne peut pas financer ce travail parce que nos moyens sont très limités, et comme Israël est un marché ouvert, ils peuvent acheter du raisin de partout moins cher que le nôtre. Ils ne demandent pas la même chose pour les Turcs par exemple, qui passent leurs produits sans problème. Ce n'est pas pour protéger les Israéliens mais tout simplement pour emmerder les Palestiniens. L'Intifada a encore compliqué les choses. On ne sait plus quoi faire avec notre raisin, on le jette, on le laisse sur les vignes ou on le met dans les camions, mais ils sont bloqués aux barrages. On a manifesté au marché de Ha'ul, là où on habite, pour protester, pour demander – on ne sait pas à qui – le moyen d'écouler notre raisin. Et on a bien compris que personne ne peut régler ce problème, sauf les paysans eux-mêmes. À partir de là, on a eu l'idée de créer une coopérative, d'abord pour unir les paysans palestiniens et pour trouver une solution, qui a été de produire du jus de raisin. Donc on a fait des recherches et on a réussi à produire du jus de raisin, qu'on a vendu dans la région et, depuis cette année, en Israël. On a participé à une exposition qui a eu lieu à Nazareth et on a eu l'occasion de présenter un produit venant des terres occupées, qu'on a vendu aux Palestiniens vivants sur les terres de ce qu'on

appelle aujourd'hui Israël. Tout ça par l'intermédiaire de la mairie de Nazareth, qui a invité plusieurs producteurs palestiniens pour présenter leurs produits là-bas.

Donc le jus de raisin était un nouveau débouché. Combien de paysans se sont regroupés dans la coopérative ?

On est 365 adhérents. Cette année, ils ont pu profiter de la coopérative pour faire du jus de raisin pour leur consommation personnelle aussi. On a pas encore réussi à sauver toute la production. C'est pas facile d'arriver sur le marché avec un nouveau produit. Mais l'idée, évidemment, c'est de sauver notre production. On participe aux expositions pour présenter notre produit, montrer que c'est naturel, sans produits chimiques et leur donner envie de l'acheter. On va continuer de toute façon, on va augmenter la quantité de raisins pressés cette année, on va peut-être augmenter le prix aussi, parce qu'il est très bas.

Comment s'appelle votre marque et combien de bouteilles avez-vous produit cette saison ?

Notre marque s'appelle Le Jus de raisin de montagne. La saison a commencé en août et elle se finit fin octobre. Tout le raisin a été récolté cette année car il en manquait à cause de la sécheresse. Depuis deux ans, elle a causé pas mal de dégâts. On en a donc vendu sur le marché mais le prix était vraiment très bas. Normalement le prix de revient du raisin est de 1 à 1,15 shekels et il a été vendu entre 1 et 1,50 cette année. Et nous, en tant qu'agriculteurs, quand on fait nos calculs, on ne compte jamais le temps de travail. Si on le compte, ça nous coûte 1,20 shekels, c'est donc presque à perte ! Jusqu'à présent on a fait 12 000 litres, on en a vendu pas mal à Nazareth et il y a des gens qui viennent directement à la coopérative pour acheter.

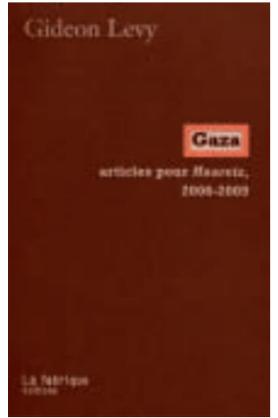
Et il n'y a donc pas d'export ? Pas de partenariat avec l'étranger ?

Non. Mais nos moyens et nos capacités ne permettent pas de produire beaucoup de litres par an. On n'a pas la puissance. On presse une quantité limitée. Notre projet c'est d'augmenter. A priori, on vendra au Maghreb. La bouteille est vendue 10 shekels (environ 1,80€).

Propos recueillis par Nico(Éduc 93), Yann et Charlotte (SIPM)

Gaza sous les bombes

« Depuis des années, j'essaie de susciter la colère et l'indignation face à ce qu'Israël inflige au million et demi de malheureux habitants de Gaza, totalement démunis. Avec mes modestes moyens, je fais tout pour que les Israéliens, et les autres, réagissent et s'indignent, ou au moins, sachent ce qu'on fait en leur nom, et qu'ils ne puissent jamais dire qu'ils ne savaient pas, qu'ils ne savaient pas que l'occupation israélienne était aussi brutale et perverse, qu'ils ne savaient pas que de telles atrocités avaient lieu. » Ainsi s'exprime Gidéon Lévy, chroniqueur d'*Haaretz*, inlassable contempteur de la colonisation. Dans sa préface à l'édition française (La Fabrique), il regrette le silence et la complaisance des journalistes français à l'égard d'Israël. Tout au long des quelque 240 pages de ce recueil d'articles, il décrit *ad nauseam* le traitement infligé aux Palestiniens par les troupes d'occupation ; le processus de déshumanisation de l'autre qui conduit les pilotes à bombarder et à massacrer les civils de Gaza sans se poser de problèmes de conscience ; les assassinats dits « ciblés » d'enfants et de maîtresses d'école ; la population gazaouie qu'Israël affame ; le bulldozer, l'arme qui sème la terreur et raye les maisons de la carte ; les mensonges d'État déclinés à longueur de journaux et finalement, ce chiffre terrible : au cours de neuf dernières années, les soldats israéliens ont tué 5 000 Palestiniens, dont pour moitié au moins des civils, et près de 1 000 enfants et adolescents. Gidéon Lévy se définit comme un « patriote israélien ». Il considère que les « véritables amis d'Israël sont ceux qui protestent contre sa politique, contre l'occupation, contre le blocus et contre la guerre ». Un message inaudible en France où ce livre courageux ne bénéficie jusqu'ici d'aucune presse.



Gaza. Articles pour Haaretz, 2006-2009, Gidéon Lévy, 236 pages, La Fabrique, 14€.

Nico ✎ Educ93

Hasta siempre compañero



Notre camarade Eladio Villanueva, ancien secrétaire de nos camarades de la CGT espagnole (2001-2008), connu par nombre de militants comme « el egipcio » (l'Égyptien), nous a quittés le 15 novembre, suite à un arrêt cardiaque. Il venait d'assister, à Saragosse, au congrès du syndicat des cheminots, dont il était l'un des fondateurs. Pour celles et ceux qui ont milité à ses côtés, sa disparition est une très grande perte. C'était un homme courageux et solidaire, un militant infatigable et tenace, un très bon vivant. Gardons en mémoire son énergie exemplaire, son travail consciencieux, sa volonté constante de construire et son engagement dans la lutte pour un monde plus juste et plus humain. Gardons le souvenir, aussi, de sa très grande générosité : il savait toujours prendre l'autre en considération, l'écouter avec un grand respect et partager, à la fin d'une longue journée militante, un beau moment de discussions, de rires, d'amitié sincère. *Nuestra lucha sigue, Eladio, compañero, hermano...*
Secrétariat international

Retour de l'Histoire... **Walter, retour en résistance**

Souvenez-vous, un certain Sarkozy (l'homme qui dit tout et fait son contraire) avait mis en avant son souhait de rendre hommage à la résistance de manière plus significative. Cette année encore, la lettre de Guy Môquet, jeune militant communiste, exécuté avec vingt-sept autres résistants à Châteaubriant, est lue dans les écoles.

Se revendiquer de cet héritage et appliquer une politique contraire au programme du Conseil national de la Résistance, voilà tout le paradoxe que veut montrer le film *Walter, retour en résistance* de Gilles Perret.

Pour ce faire, le réalisateur est allé chercher son voisin dans un village de Haute-Savoie, un homme de 82 ans, l'ancien résistant Walter Bassan.

Le film rappelle son combat pendant la Seconde Guerre mondiale, son travail de perpétuation de la mémoire et son combat actuel contre ce qui pourrait être appelé un détournement de la mémoire de la résistance.

Effectivement, le pouvoir actuel cherche à séparer des individus qui se sont illustrés contre l'occupant nazi et à en faire des héros isolés. Mais ces hommes et ces femmes, non majoritaires dans la population, avaient des idées ! Qu'ils soient de droite comme de gauche, les résistants ont rédigé un programme.

Au sortir de la guerre, le peuple obtenait des acquis importants : sécurité sociale, retraite par répartition, contrôle par l'État des secteurs vitaux (énergie, transports, courrier), liberté de la presse... Le patronat, à cette époque, avait le bec fermé étant donné son rôle dans la collaboration.

Le personnage principal, Walter Bassan, nous rappelle très justement que ce programme a été appliqué à une période où l'économie était bien plus mauvaise qu'aujourd'hui. Il ne peut donc que s'indigner de la franchise médicale, du déremboursement de médicaments mais aussi de la connivence entre les patrons de média et le pouvoir, de la privatisation des services publics, de la chasse aux sans-papiers, etc.

L'histoire montre des renversements dans les rapports de force. Que pense Walter quand il découvre que le n°2 du Medef, Denis Kessler, écrit qu'il faut défaire des acquis obtenus entre 1944 et 1953 ?

Le film montre que les résistants ne se comportent pas en

héros après la guerre. Walter Bassan, comme la plupart des résistants, est retourné à sa vie normale. Le documentaire le montre avec sa femme, regarder la télé, lire le journal local. Ça pourrait être vous et moi. Ce sont des humains qui ont eu des doutes. Une scène m'a particulièrement marqué. On y voit un résistant, un paysan du coin d'un certain âge, revenir sur le maquis du plateau des Glières. Il raconte l'époque et la prise d'otage de policiers faite par un groupe « commando » de cinquante résistants. L'État vichyste n'a pas voulu négocier avec la résistance. Alors, on donne l'ordre au groupe résistant d'exécuter les otages. Ce paysan nous transmet tout son malaise à exécuter l'ordre car il commençait à connaître les futures victimes prisonnières avec lesquelles il jouait aux cartes. Mais comme il dit : « C'est un ordre et on était en guerre ».



Plus tard, en mars 1944, la « bataille des Glières » fit 149 morts chez les maquisards face à plus de 2000 soldats de la Wehrmacht et miliciens de Vichy !

C'est cet événement qu'a choisi le candidat Sarkozy de commémorer tous les ans

à partir de 2007. Lors d'une commémoration, la caméra montre Sarkozy en train de faire de l'humour sur « son italienne » quand on lui présente deux exilés de la guerre d'Espagne. Il se désintéresse totalement des explications d'un résistant. Comme il dit : « Il faut bien s'amuser un peu ! » Au final, d'anciens résistants venus à la commémoration se montrent déçus par la présence du président qui ne se donne pas la peine de faire un discours. Bref, il est là en représentation.

Le documentaire est l'occasion de découvrir la vie et le travail de mémoire de Walter Bassan. Il est fils d'antifascistes italiens. Quand la France est occupée, il n'a pas besoin d'attendre pour choisir son camp. Il entre en résistance rapidement et est arrêté. Les miliciens tabassent jusqu'à la mort des camarades de Walter. Dans la prison française de Lyon, il est tabassé et humilié. Dans sa soupe, il y trouve des cafards. La bassesse humaine le choque et il en garde des stigmates puisque, aujourd'hui encore, sa femme précise qu'il nettoie lui-même ses salades s'il veut les manger. Quand il raconte cette période, Walter est content que les fichiers ADN n'existaient pas encore.

Il se rend dans les écoles pour expliquer aux enfants la guerre qu'il a connue. Après les prisons de Lyon, Vichy le livre aux allemands et il est emmené à Dachau.

Avec les écoliers, il se rend dans les camps de concentration. Tristement, il apprend son numéro 75823 en allemand quand ses geôliers font l'appel tous les matins. Il y perd son frère. La moindre blessure (par exemple à la tête après un matraquage) devenait mortelle car, là-bas, on n'était pas soigné. Mais même dans le camp, dans des conditions inhumaines, Walter nous raconte qu'il est resté des formes de solidarité. Chacun donnait une cuillère à soupe (si précieuse) aux plus faibles.

Avec les écoliers qui sont venus visiter les camps, un long silence est respecté devant les fours dans le camp de concentration qui permet au spectateur de se recueillir aussi. Les élèves sont bouleversés.

Le film de Gilles Perret est donc très intéressant. Certains voudront le dénigrer en disant que le réalisateur fait des amalgames. Mais comme le signale le réalisateur, le sarkozisme, ce n'est pas le nazisme. En voyant ce film, on ajoute sans problème que ce n'est pas, non plus, la résistance !!!

David Culture spectacle RP

Pour savoir où se joue le film aller sur le site : www.walterretourenresistance.com



À rebours de l'Histoire... **Algérie, les années pieds-rouges**

C'est un livre qui donne le vertige. Pendant deux ans, en 2007-2008, Catherine Simon, journaliste au Monde et dernière correspondante à Alger au début des années 90, a recueilli les témoignages de quelque 80 anciens « pieds-rouges ». On appelait ainsi les militants (français principalement) venus soutenir l'Algérie nouvellement indépendante. Combien étaient-ils et d'où venaient-ils ? Quelles étaient leurs attentes politiques ? Ce sont toutes ces questions qui sont abordées frontalement dans cette étude.

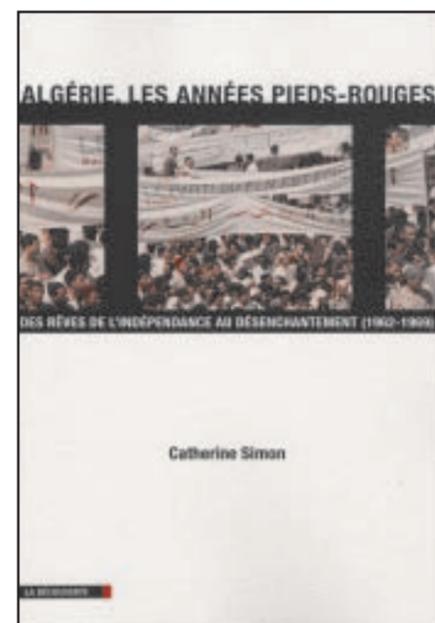
Catherine Simon redonne la parole à cette génération de militants anticolonialistes oubliés. Aux trotskystes de la mouvance pabliste d'abord, passés du soutien logistique au FLN (porteurs de valises et fabricants d'armes) au conseil politique. Michel Raptis, dit Pablo, était en effet le conseiller du premier président algérien, Ahmed Ben Bella (1962-1965). On lui doit notamment les décrets de 1963 sur l'autogestion. Aux libertaires (tendance Fontenis) ensuite, proches de Mohammed Harbi, autre conseiller de Ben Bella, représentant de l'aile gauche du FLN. Aux communistes orthodoxes comme Henri Alleg, directeur du quotidien Alger républicain. Et aux syndicalistes et aux militants de la « nouvelle gauche » (PSU) qui animèrent l'hebdomadaire Révolution africaine, fondé par Jacques Vergès à une époque où celui-ci était encore fréquentable.

En ce temps-là, pour ces trentenaires, « Alger, c'était La Havane » et « l'Algérie, c'était leur guerre d'Espagne ». Ils étaient journalistes ou enseignants, médecins ou conseillers techniques. Les Algériens les accueillirent à bras ouverts, ils les considéraient comme les représentants de la « vraie France », rien à voir avec celle des colons et des pieds-noirs. En dépit de fractures liées à la représen-

sion du mouvement kabyle et au code de la nationalité qui lia islam et citoyenneté algérienne, la période de grâce dura trois ans. Elle prit fin brutalement avec le coup d'État du colonel Houari Boumediène le 19 juin 1965, (aidé par le « jeune frère » Bouteflika), et les arrestations de Ben Bella et de Mohammed Harbi. À l'été 1965, comme tant d'autres, Michel Raptis et Henri Alleg rentrèrent en France. Alger n'était plus La Havane. Les Cubains plièrent bagages et le régime militaire se durcit. Oubliées les manifestations de femmes, exit les vagues tentatives d'indépendance syndicale de l'UGTA, l'heure était à la mise au pas. Les pieds-rouges furent sommés de partir. Le libraire militant Lotfallah Soliman (auteur d'une remarquable **Histoire profane de la Palestine**, La Découverte) fut expulsé en 1966, de même que Didar Fawzy, la camarade égyptienne d'Henri Curiel. Seuls les Soviétiques, au nom de la logique de guerre froide, maintinrent de bonnes relations avec « l'Algérie socialiste ». Les anciens porteurs de valises, déserteurs et autres militants anticolonialistes furent remplacés par des « coopérants techniques » arrivant et repartant à dates fixes, selon les termes de leur contrat. Finalement, ce livre dresse l'histoire d'une époque, de ses rêves, de ses échecs et de ses « trous noirs ». Un travail lumineux.

Nico Educ93

Algérie, les années pieds-rouges. Des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1969). Catherine Simon, La Découverte, 288 pages, 22 €.



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
Tél. : 0 810 000 367 (prix d'un appel local)
CNT - BP 30423 - 35004 Rennes cedex
www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
Tél. : 08 72 58 35 90 (prix d'un appel local)
CNT - 18 av. de la Gloire - 31500 Toulouse
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Faim de liberté...

Depuis le 15 octobre, et pendant treize jours, plusieurs personnes sans papiers du centre de rétention de Lyon St-Exupéry sont entrées collectivement en grève de la faim.

Le premier des centres de rétention en France date de 1981. Ils se sont développés depuis l'arrivée de Sarkozy au pouvoir.

Le premier ministre de l'identité nationale de l'ère Sarkozy, Brice Hortefeux, a fait adopter, au parlement le 23 octobre 2007, une loi qui restreint les conditions au territoire français et au regroupement familial.

La loi Sarkozy-Hortefeux prolonge celle de Chirac-Sarkozy, adoptée en 2006, qui a instauré la chasse policière des sans-papiers et autorisé les tests ADN.

En 2008, le gouvernement Sarkozy-Fillon-Hortefeux se félicitait des 23 700 expulsions de sans-papiers qui sont arrêtés dans les gares, devant les écoles de leurs enfants, à leur domicile, dans la rue ou même à la préfecture quand ils viennent pour demander leur régularisation.

Le gouvernement a prévu 26 000 expulsions en 2009 et 28 000 en 2010.

La qualité d'une société ne se voit-elle pas par la manière qu'elle emploie à accueillir une population venant d'ailleurs ?

Par de tels agissements, l'État français montre sa façon d'accueillir l'Autre et sa logique sécuritaire.

Il nous paraît important de dénoncer ce qui se passe au CRA de Lyon :

Habituellement ce CRA accueille 60 personnes ; actuellement 80 personnes sont retenues sur ce site.

Lors de l'expulsion par charter, les personnes sont géné-

ralement averties la veille par un panneau d'affichage. Ce semblant d'humanité et de considération n'est même plus en vigueur. À plusieurs reprises, les personnes sans papiers ont été réveillées à 4 h du matin et mises directement dans l'avion.

L'accumulation de ces attaques à la dignité humaine ont amené les retenus du CRA à poser 10 revendications.

Se mettre en grève de la faim, choisir ce type d'action, est une agression contre son propre corps. L'atteinte corporelle est parfois un moyen ultime de lutte contre la souffrance. Elle est une forme de contrôle de soi pour celui ou celle qui a perdu le choix des moyens et ne dispose plus d'autres ressources pour se maintenir au monde.



La CNT soutient les revendications des personnes sans papiers du CRA.

Pour la CNT, qui est contre toute forme d'enfermement, il est intolérable et paradoxale que les politiques accordent toutes libertés aux flux financiers et aux marchandises, alors que la liberté de circulation d'individus d'un pays à un autre n'est plus possible.

Dans cette situation, nous sommes au cœur d'un nouveau racisme social!!!

Le 28 octobre, la réponse sécuritaire à cette action des retenus du CRA a été une nouvelle fois sans appel : plusieurs personnes ont été expulsées dans leur pays, de façon expresse ; et certaines ont été déplacées dans d'autres centres de rétention administratifs afin de casser cette action collective.

Sanso 69

et de dignité...

À l'attention de M. le directeur du centre de rétention Lyon le 15 octobre 2009

Monsieur,
On vous informe qu'à partir de ce jour on a entamé une grève de la faim, pour les raisons suivantes :

- 1- Le gouvernement empêche la Cimade de faire son devoir selon la loi.
- 2- On conteste les décisions des juges, qui sont basées seulement sur une politique du chiffre, de 28000 expulsés par année.
- 3- On conteste les prolongations automatiques sans examiner, du tout, nos situations administratives.
- 4- On conteste les fausses informations de reconduites aux frontières. Nous ne sommes pas du tout informés sur notre départ en direction de nos pays.
- 5- Certaines personnes sont renvoyées dans des pays qui ne sont même pas les leurs, tandis que d'autres sont renvoyées dans leurs pays, sans l'autorisation du consulat des pays concernés.

ON EXIGE NOTRE LIBERATION, ICI, MAINTENANT, TOUT DE SUITE

6- On demande l'intervention d'une organisation neutre, pour revendiquer nos droits selon la justice, la liberté, l'égalité et la fraternité. La plupart du temps, nous sommes jugés sur la forme et non pas sur le fond.

7- On demande à la préfecture de réexaminer nos situations cas par cas.

8- Certains détenus ont été frappé par la PAF, d'autant plus qu'il y avait des mineurs, et nous trouvons cela inhumain, humiliant, il y a de quoi se révolter face à des actes semblables.

9- Nous nous plaignons des soins des médecins. Nous sommes dans un pays laïc, tandis que nos repas ne sont pas cachères, le racisme règne aux centres de rétention. La laïcité n'est pas respectée.

10- Il faut procéder à une méthode de réadmission des retenus et prendre en considération leurs attachements familiaux.

Signés par 68 retenus du centre de rétention administratif de Saint-Exupéry

Police vs Pascal

Suite des violences policières à Nîmes le 1^{er} mai 2009...

Le 19 octobre, le comité de soutien de Pascal relançait une nouvelle fois, par un rassemblement devant la préfecture, une enquête administrative sur les agissements de la police le 1^{er} mai 2009 suite au dépôt, un mois avant, d'une pétition signée de 1900 signatures.

Depuis, la préfecture nous a répondu. Il semble que la police ait agi avec professionnalisme. Les 1900 signataires de la pétition en étaient persuadés...

Le 21 octobre 2009 était attendu le délibéré pour Pascal, notre camarade de la CNT Nîmes, militant syndicaliste à Exapaq. Il est accusé d'avoir agressé une policière après s'être fait agressé en public à coups de poings par un de ses collègues.

Devant le tribunal de Nîmes un rassemblement d'une cinquantaine de personnes. Dedans, une belle assistance et bien sûr Pascal beau comme un camion.

Voilà en substance le déroulement de l'audience : après

avoir entendu les réquisitions du procureur de la République et les parties civiles, tenant compte du fait que la plainte de Pascal du 6 mai 2009 a été classée sans suite, que les événements se sont déroulés sous l'œil des caméras de vidéosurveillance et devant les locaux du *Midi libre* où se trouvaient de nombreux photographes effectuant des prises de vue ; aucune demande de preuve visuelle n'apparaissant dans le rapport de la Sécurité publique. La cour a donc ordonné un complément d'enquête en vertu de l'article 463 du code de procédure pénale et confie ces investigations au commandant en chef de gendarmerie de Nîmes.

Les résultats seront donc examinés le 10 mars 2010 à 14 h. Nous y serons bien sûr. Ce fut une excellente journée bordée de bleu et de sourires. Notre camarade est innocent et fier. Il envisage aussi porter plainte contre son agresseur de valet du capital.

Nîmes & Gard sud





ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :
Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.*



ABONNEMENT GRATUIT

Si vous souhaitez qu'un-e ami-e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

LA CNT SOLIDAIRE DES MINEURS MAROCAINS DE L'OCP!

Depuis début septembre, 850 mineurs de l'OCP (entreprise étatique qui extrait du phosphate) de la région de Khouribga sont en grève. Ce mouvement est la conséquence de leurs licenciements secs pour leur refus d'accepter les nouvelles conditions de travail au sein de l'entreprise.

En effet, la direction de l'OCP entend revenir sur des acquis sociaux (CDI, salaire, sécurité sociale). Or ces droits, les mineurs les ont conquis dans le passé au prix de luttes souvent très dures. Parmi cette remise en cause, il y a entre autres l'idée de systématiser des CDD (contrats à la semaine) et de diviser les salaires par deux. Le mouvement de grève est soutenu au Maroc par nombre d'organisations dont l'ANDCM (Association nationale des diplômés chômeurs marocains), l'AMDH (Association marocaine des droits de l'homme) et le syndicat UMT. Comme cela arrive souvent au Maroc, ce qui prouve que le Maroc de Mohamed VI n'est pas très éloigné de la réalité des «années de plomb» du Maroc des années 80 et de Hassan II, la seule réponse est la politique de la matraque. La police attaque systématiquement tous les rassemblements de soutien. Les leaders syndicaux de l'OCP sont emprisonnés et torturés. Quatre d'entre eux passeront d'ailleurs en procès fin novembre pour atteinte «à l'ordre public».

La CNT, en tant qu'organisation se réclamant de la lutte des classes et de l'internationalisme, entend apporter tout son soutien aux mineurs en grève de l'OCP.

La CNT exige la réintégration des 850 mineurs licenciés abusivement; le respect des droits syndicaux au sein de l'OCP et ses filiales; la libération immédiate des syndicalistes inculpés.

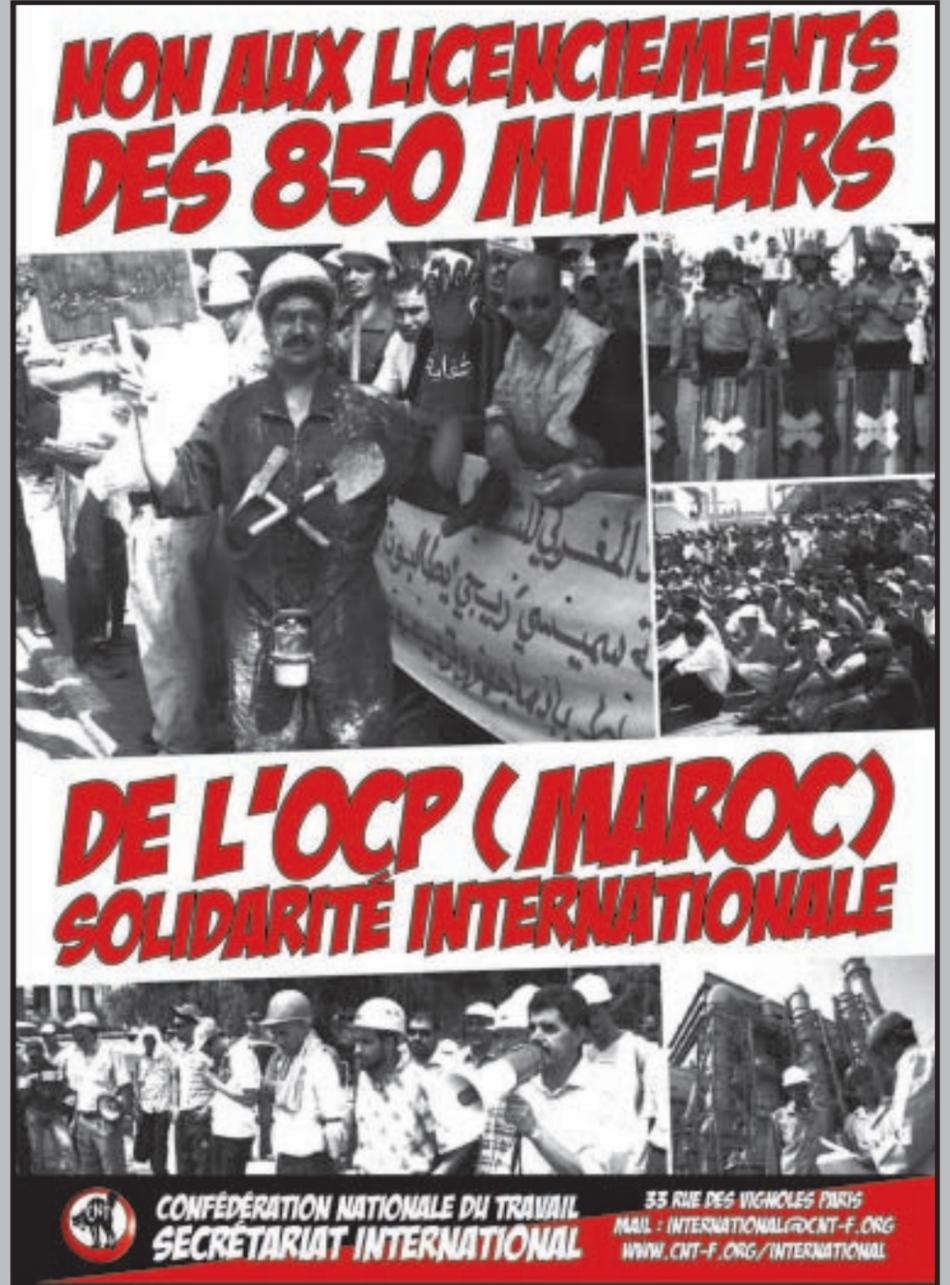
Afin de contribuer au succès de la lutte légitime des mineurs contre l'arrogance des riches, la CNT multiplie les actions de solidarité (collages, diffusion de tracts dans les quartiers populaires, rassemblements devant les consulats marocains, agences de la Banque populaire - Chaabi, siège de Royal Air Maroc).

Des actions ont déjà eu lieu à Nîmes, Lyon, Marseille, Dijon, Rennes, Nanterre, Limoges, Orléans, Brest, Grenoble, Toulouse et Nantes.

La campagne se poursuivra. La lutte continue.

VIVE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES!

UN COUP CONTRE L'UN D'ENTRE NOUS EST UN COUP CONTRE NOUS TOUS ET TOUTES!



CNT  CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL
CNT Gard- 6, rued'Arnal30000 Nîmes. Tel : 09 50 07 60 88
Permanences tous les mercredis de 18h30 à 20h00

تضامنا مع عمال الفسفاط بالمغرب

منذ شتنبر و 850 من عمال مناجم الفسفاط بالمغرب OCP (شركة عمومية لاستخلاص الفسفاط) بمنطقة خريبكة، يخوضون اضرابهم المفتوح، هذه الحركة جاءت نتيجة التسريح القسري الذي تعرضوا له عند رفضهم الظروف الجديدة للعمل في شركتهم؛ حيث تراجعت الادارة عن الحقوق الاجتماعية للعمال (عقود العمل غير المحدودة، الاجور، والضمان الاجتماعي) التي كانت مكتسبات الماضي بعد صراع في غالب الاحيان كان مبررا من بين هذه التعديلات الجديدة؛ تحويل عقود العمل المفتوحة الامد الى عقود محددة الامد (اسبوعية) حتى يتم تقسيم العمال الى صنفين . ان حركة الاضراب هاته مدعومة بالعديد من المنظمات المغربية منها الجمعية المغربية لحقوق الانسان و نقابة الاتحاد المغربي للشغل



و عندما يحدث هذا في مغرب محمد السادس. فهو لا يتعد في واقع الامر عن مغرب سنوات الجمر و الرصاص لسنوات ما قبل الثمانينات للحسن الثاني، فالجواب الوحيد هو سياسة القمع، حيث تواجه كل المظاهرات بالتدخل العنيف لرجال الامن . لقد تم اعتقال وتعذيب قادة حركة الاضراب لشركة الفسفاط ، اربعة منهم ستم محاكمتهم في شهر نونبر بتهمه " المساس بالنظام العام". ان نقابة CNT كمنظمة مناهضة للتفاوة الطبقي وللعولمة لتدعم و تساند عمال مناجم الفسفاط بالمغرب في معركتهم .

ان CNT تطالب

اعادة العمال 850 المسرحين قسريا الى و وظائفهم .
احترام الحقوق النقابية داخل الشركة الشريفة للفسفاط و في باقي فروعها .
الافراج الفوري للنقابيين المعتقلين .

صدمة لواحد منا انها لصدمة لنا جميعا